

Inscription au restaurant scolaire Mois de mars 2019

Fiche à rendre au secrétariat de mairie, avant le 18 février 2019, accompagnée du règlement.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Classe :

(Cocher les cases correspondant à la présence de l'enfant à la cantine)

Lundi 4	Mardi 5	Jeudi 7	Vendredi 8	Lundi 11	Mardi 12	Jeudi 14	Vendredi 15	Lundi 18	Mardi 19	Jeudi 21	Vendredi 22	Lundi 25	Mardi 26	Jeudi 28	Vendredi 29

3.45 € x repas = €

L'inscription, accompagnée d'un chèque à l'ordre du Trésor Public, peut être déposée dans la boîte aux lettres de la mairie.

Saint-Just-la-Pendue, le

Signature